

Conseil scientifique

Formation restreinte

Mardi 30 janvier 2018, 10h-12h

Présents : Frédéric Audren, Olivier Borraz, Dominique Cardon, Manlio Cinalli, Alain Dieckhoff, Marta Dominguez, Sophie Dubuisson-Quellier, Séverine Dusollier, Gilles Favarel-Garrigues, Emanuele Ferragina, Pierre François, Matthieu Fulla, Émeric Henry, Marc Lazar, Frédéric Mion, Christine Musselin, Sébastien Pimont, Guillaume Plantin, Frédéric Ramel, Jean-Marc Robin, Paul-André Rosental, Francesco Saraceno, Nicolas Sauger, Jakob Vogel, Cornelia Woll.

Absents ou excusés : Philippe Coulangeon, Charlotte Halpern, Florian Oswald, Martial Foucault, Marco Oberti, Bruno Palier.

Assistent à la réunion :

Bénédicte Barbé, chargée de mission à la direction scientifique

Michel Gardette, directeur délégué

Carole Jourdan, responsable du pôle académique à la direction des ressources humaines

1/ Validation du compte rendu du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 12 décembre 2017

Le compte rendu du 12 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

2/ Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un *assistant professor* (tenure track) en histoire, spécialité histoire numérique

Paul-André Rosental indique que ce poste d'histoire numérique est destiné à un historien au sens classique du terme, à savoir un collègue en mesure de faire de la recherche et d'enseigner en histoire. Il ne s'agit pas de faire de l'histoire numérique une discipline spécifique, mais d'apporter une plus-value au centre et au département. La personne devra savoir utiliser des techniques liées au numérique, mais également les enseigner et apporter une démarche réflexive sur le développement des outils numériques dans la société contemporaine. Parmi les écoles qui auraient pu être associées au comité de

recrutement, il a été choisi de retenir l'École du management et l'innovation. Ce poste s'inscrit dans le prolongement et l'héritage de la chaire créée par Jean-Noël Jeanneney en histoire des médias. Il est attendu de la personne recrutée qu'elle mène ses propres recherches en histoire, mais également qu'elle démontre une capacité à travailler collectivement et à participer à des recherches, non pas en tant que technicienne, mais bien comme chercheuse apportant son regard et son savoir-faire à un collectif. Enfin, l'enseignement devra croiser autant que possible une initiation aux techniques et une approche reliant ces techniques au cœur des sciences sociales et à la théorie sociale contemporaine. Toutes ces exigences liées à la fiche de poste sont en phase avec les efforts réalisés à Sciences Po au quotidien, tout en essayant d'apporter la marque spécifique de l'histoire.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un *assistant professor* (tenure track) en histoire, spécialité histoire numérique.

3/ Avis sur le comité de sélection en vue du recrutement d'un *assistant professor* (tenure track) en histoire, spécialité histoire numérique

En interne, le comité de sélection, présidé par Paul-André Rosental, est composé de Marie-Emmanuelle Chessel, Marie-Laure Djelic, Claire Lemercier, Giacomo Parinello.

Le choix des membres externe répond à quatre contraintes :

- La complémentarité des savoir-faire techniques représentés par des spécialistes d'analyse de réseaux et de trajectoires, de traitement de l'information géographique, de gestion d'infrastructures numériques, d'édition numérique et de critique des sources.
- La couverture de nombreux domaines de recherche centraux au CHSCP : la mondialisation économique, la guerre, l'état, la justice, le fait religieux, le genre et les usages de l'écrit.
- La nécessité de porter un regard réflexif sur les méthodes utilisées et enseignées.
- Le fait d'avoir investi dans un enseignement destiné à des historiens qui ne sont pas nécessairement des spécialistes.

Par ailleurs, de nombreux membres externes proposés sont auteurs ou coauteurs de sites ou de blogs renommés dans la diffusion d'une culture numérique au sein de la communauté d'histoire et de sciences sociales. Stéphanie Ginalski est maître d'enseignement et de recherche à l'université de Lausanne : cette historienne travaille sur l'histoire des élites économiques à partir du 20^e siècle, en lien avec la mondialisation. Elle travaille aussi sur la place des femmes dans la mondialisation économique. Elle est spécialiste de l'analyse de réseaux et de trajectoires. Franzisca Heimburger est maître de conférences en civilisation britannique à Paris 4. Elle travaille sur la Première Guerre mondiale et les guerres, notamment le rôle des traducteurs et les questions linguistiques pendant les guerres. Elle codirige le site Boîte à outils des historiens, très consulté par les historiens étudiants, doctorants et chercheurs pour se former et s'informer sur le numérique. Paul Bertrand est professeur à l'université catholique de Louvain. Spécialiste du fait religieux et des pratiques de l'écrit, il est médiéviste, domaine de la recherche

historique où les pratiques numériques ont été pionnières en histoire pour l'édition et la critique des sources. Aurélie Perrin est sociologue et maîtresse de conférences à Aix-Marseille. Spécialiste de l'analyse des trajectoires, elle pratique une sociologie de l'État et des personnels de l'État. Marc Renneville est directeur de recherche au CNRS et a longtemps été chercheur associé au centre d'histoire. Il est un historien de la justice et de la criminalité. Il joue un rôle très important dans le développement d'infrastructures de recherche pour les humanités numériques, en particulier avec le site Criminocorpus qui recense des sources, des travaux et des projets de recherche en cours sur l'histoire de la justice.

Nicolas Sauger souligne qu'il sera important de mettre ce futur collègue en relation avec le CDSP qui pratique des méthodes numériques et d'archivage intéressantes.

Paul-André Rosental confirme cela, d'autant plus qu'il a lui-même bénéficié du travail mené avec le CDSP sur le panel ELIPPS.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents le comité de sélection en vue du recrutement d'un *assistant professor* (tenure track) en histoire, spécialité histoire numérique.

4/ Information sur la campagne 2018 de prime d'incitation à l'enseignement

Christine Musselin rappelle que le Conseil scientifique doit chaque année se prononcer sur le renouvellement des primes d'incitation à l'enseignement pour les collègues qui arrivent au terme des trois années d'attribution de ladite prime. Si ces derniers souhaitent bénéficier de trois années supplémentaires de prime, ils doivent déposer un dossier. Par ailleurs, la possibilité est ouverte à des collègues qui ne bénéficient pas encore de cette prime de se porter candidats. En outre, avec les modifications apportées au document sur les dispositions applicables au personnel FNSP, il est possible de déposer une candidature de convergence et d'engager la procédure de changement de statut pour les directeurs de recherche FNSP et les directeurs de recherche classe exceptionnelle FNSP.

5/ Questions diverses

Christine Musselin évoque la composition de la commission des carrières qui, au cours du premier semestre, doit procéder à l'évaluation des chercheurs et des chercheurs enseignants FNSP, à l'exclusion des *assistant professors*. D'après les textes, la commission des carrières est composée des 15 élus du Conseil scientifique et de 10 membres extérieurs, 5 A et 5 B. Or, la comparaison de la liste des personnes à évaluer avec la composition du Conseil scientifique révèle un déséquilibre important. La commission doit évaluer 5 économistes, 4 historiens, 10 sociologues, 2 juristes et 34 politistes. Or, parmi les élus du Conseil scientifique, il n'y a que 3 politistes puisqu'il y a 3 représentants par département. Cela oblige à des aménagements et à ne pas solliciter certains élus, mais plutôt des suppléants de la science politique, afin de pouvoir évaluer les 34 dossiers de politistes. Ainsi, 14 élus membres du Conseil scientifique seront mobilisés, avec Andy Smith qui est directeur de recherche FNSP en science politique, en région. Il y aura 6 représentants pour la science politique (5 A et 1 B), 4 représentants en sociologie (2 A et 2 B), 2 représentants en histoire (2 A), 2 représentants en économie (2 A) et

1 représentant en droit (rang A). Il est prévu 6 externes en science politique (4 A et 2 B), et 1 externe de rang A en sociologie, en histoire, en économie et en droit. L'objectif est que chaque membre n'ait pas plus de 6 dossiers à évaluer, le principe étant d'avoir une évaluation interne et une évaluation externe de chaque dossier.

Gilles Favarel-Garrigues demande si la date est fixée.

Christine Musselin répond par l'affirmative : il s'agit des 4 et 5 juin 2018.

Elle informe par ailleurs les membres du Conseil scientifique que Sciences Po a obtenu le label HR Excellence in Research, délivré par la Commission européenne en reconnaissance des bonnes pratiques de gestion des personnels académiques, du doctorant au chercheur émérite, au sein de Sciences Po. Cela valide également le plan d'action qui accompagne ce label pour les 4 années à venir. Sciences Po devra produire des états d'avancement de ce plan et sera soumis à un audit à la fin de la période. La Commission européenne est sensible à ce label quand elle attribue des contrats de recherche. En janvier, Sciences Po a déjà accompli une des actions qu'elle avait annoncées, à savoir la traduction en anglais du document relatif aux dispositions applicables aux chercheurs et chercheurs enseignants FNSP.

Frédéric Mion remercie Christine Musselin et en particulier Bénédicte Barbé pour leur important travail qui a abouti à l'obtention du HR Excellence in Research Award, élément majeur de la politique de ressources humaines en matière scientifique.

Il poursuit par un bref point sur la candidature IDEX de l'université-cible de l'USPC. Le dossier de candidature a été déposé par les trois établissements qui constitueront l'université cible qui pourrait s'appeler Université de Paris. Le dossier a été transmis aux membres du Conseil scientifique. Y est annexé le projet d'accord entre la future université cible et les autres membres de l'USPC qui n'en seront pas membres. Il a été finalisé dans les termes présentés au Conseil scientifique. Sont également annexés les statuts de la future université cible.

6/ Avis sur le renouvellement de l'éméritat de Marie Duru Bellat

Marc Lazar indique qu'en l'absence de Marco Oberti, ce dossier est présenté par Marta Dominguez, et donc avant la sortie des membres de rang B.

Marta Dominguez indique que Marie Duru Bellat est émérite depuis 2013. Au cours de cette période, elle a rédigé 3 ouvrages, le dernier étant publié aux Presses de Sciences Po, ainsi que de nombreux articles et comptes rendus. Elle prévoit de continuer à travailler sur cette ligne et prépare une réédition de l'ouvrage de référence *Sociologie de l'éducation*, publié avec Agnès Van Zanten. Elle est une chercheuse majeure en sociologie de l'éducation, à la croisée du genre et des inégalités. Il est important pour l'OSC que Marie Duru Bellat reste une référence et contribue au rayonnement du laboratoire. Marco Oberti a rendu un avis extrêmement favorable sur cette demande de renouvellement d'éméritat.

Marc Lazar demande si Marie Duru Bellat entre dans la disposition permettant de bénéficier de 2 fois 5 ans d'éméritat. Il lui est répondu par la négative.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des professeurs des universités et assimilés le renouvellement de l'éméritat de Marie Duru Bellat.

Départ de Marta Dominguez, Emanuele Ferragina, Mathieu Fulla et Francesco Saraceno à 10 h 37.

7/ Avis sur la nomination d'un professeur associé à mi-temps (PAST) à compter du 1^{er} mars 2018, Bruno Stagno Ugarte

Cornelia Woll rappelle que les PAST sont des professionnels qui prennent une demi-charge d'enseignement dans une des écoles de Sciences Po, au titre de leur expérience professionnelle. Bruno Stagno Ugarte intervient à PSIA depuis 2015. Après une première expérience d'ambassadeur auprès des Nations-Unies, il a été ministre des Affaires étrangères du Costa Rica, puis directeur exécutif du rapport du Conseil de sécurité de 2011 à 2014. Depuis 2014, il est le directeur exécutif adjoint de Human Rights Watch, en charge du plaidoyer. À PSIA, il enseigne la diplomatie et les droits de l'homme, encadre des étudiants et leur permet d'obtenir des stages ou des expériences au sein d'Human Rights Watch. Il est membre du comité stratégique de PSIA depuis sa création en 2016. Il intervient régulièrement dans des conférences, soit au titre de son expérience de ministre, soit au titre de l'expertise que lui confère son poste actuel. Au vu de tout cela, PSIA a souhaité l'associer plus fortement en lui proposant ce contrat de PAST.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des professeurs des universités et assimilés la nomination d'un professeur associé à mi-temps (PAST) à compter du 1^{er} mars 2018, Bruno Stagno Ugarte.

8/ Avis sur la mise en délégation à mi-temps pour une durée de 5 ans de Philippe Martin, suite à sa nomination de Président délégué du Conseil d'analyse économique

Jean-Marc Robin indique que Philippe Martin a eu l'honneur de se voir proposer la présidence du Conseil d'analyse économique, ce qui conduit Philippe Martin à demander une mise en délégation, que le département d'économie soutient entièrement.

Cornelia Woll demande si cette mise en délégation commence à compter du semestre de printemps 2018, ce qui lui est confirmé.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des professeurs des universités et assimilés la mise en délégation à mi-temps pour une durée de 5 ans de Philippe Martin, suite à sa nomination de Président délégué du Conseil d'analyse économique.

9/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Vincent Bonnacase

Gilles Favarel-Garrigues présente le dossier de Vincent Bonnacase, chargé de recherche en science politique au CNRS, normalien, agrégé d'histoire. Sa thèse, soutenue en histoire en 2008, est consacrée à la mesure de la pauvreté au Burkina Faso, au Mali et au Niger, dans une perspective historique sur la période 1945-1974. Il a été recruté au CNRS en 2011 et affecté au LAM à Bordeaux où il exerce de nombreuses responsabilités collectives. Il a publié sa thèse chez Karthala en 2011, sous le titre *La pauvreté au Sahel. Du savoir colonial à la mesure internationale*. En termes de publications, il a coordonné un numéro de *Politique africaine* et publié dans des revues de premier plan, comme *Genèses*, la *Revue d'histoire mondiale et contemporaine* et *Politique africaine*. Il est l'auteur de plus de 12 articles et de 6 chapitres d'ouvrages collectifs. Son mémoire d'HDR s'intitule *Les prix de la colère. Une histoire de la vie chère au Burkina Faso*, sous la direction de Béatrice Hibou. La date de soutenance envisagée est le 28 juin 2018. Le dossier présenté au Conseil scientifique comprend l'introduction du mémoire de HDR. Par rapport à la thèse, le mémoire d'HDR reflète des inflexions significatives, d'une part au niveau de l'approche choisie, d'autre part au niveau de la définition de l'objet de recherche, enfin au niveau de la période traitée. Le travail de Vincent Bonnacase vise à montrer que la vie chère est une réalité ressentie par les populations sous des prismes matériels, moraux et politiques. Son HDR compte trois parties : une réflexion socio-anthropologique sur la place des prix de certains biens et de certaines choses dans l'énonciation du mécontentement ordinaire ; un travail d'archives et d'entretiens sur l'histoire de la politique des prix au Burkina Faso ; une analyse en termes de mobilisation des émeutes apparues après l'augmentation des prix en 2008 et la structuration du mouvement contre la vie chère au Burkina Faso. Au vu du dossier, Gilles Favarel-Garrigues émet un avis très favorable à la candidature de Vincent Bonnacase à obtenir son HDR à Sciences Po.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des professeurs des universités et assimilés (23 oui) sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Vincent Bonnacase.

10/ Avis sur les candidatures étrangères au poste de Professeur des universités (poste public), profil « relations internationales »

Marc Lazar annonce que 22 candidatures étrangères ont été reçues, ce qui témoigne de l'attractivité du poste. Les dossiers ont été soumis à des avis rendus par un membre interne et un membre externe du futur comité de sélection. Après une présentation des dossiers par Frédéric Ramel, président du comité de sélection, une discussion s'engage entre les membres du Conseil scientifique.

Marc Lazar propose de ne pas donner suite à la demande de qualification de : Anastassia Obydenkova, Antoine Rayroux, Emilia Seunghoon Heo, Kai Koddenbrock, Laïla Yousef Sandoval et Mirsad Voca. Il propose de qualifier les candidats suivants : Alexander Bligh, Andreas Goldthau, Brian Sandberg, Caterina Carta, Elena Korosteleva, Elsa Tulmets, Jozsef Borocz, Jonas Hagmann, Jonathan M. Joseph, Marco Cesa, Marco Verweij, Pushpa Raj Adhikari, Pak Nung Wong, Stefano Guzzini, Thierry Balzac, Ugur Ozgoken.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des professeurs des universités et assimilés la proposition du président du Conseil scientifique ci-dessus.

Frédéric Ramel remercie le Conseil scientifique pour son aide dans l'examen des dossiers.

Christine Musselin remercie Frédéric Ramel pour son important travail en amont de cette présentation.